

## Communiqué de presse

### Réunion d'information pour les bailleurs : Prévention des impayés de loyers et dématérialisation de la Caf

La Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous invite à participer gratuitement à une réunion d'information pour les propriétaires - bailleurs :

**Le 23 mai 2018 de 17h à 19h**

**Maison de Quartier Dupont des Loges  
81a Rue Dupont des Loges, 57100 Thionville**

**Nombre de participants limités, inscription impérative en suivant [ce lien](#).**

La présentation se concentre sur les précautions à prendre par les propriétaires bailleurs lors du choix du locataire, de la formation à l'exécution du contrat de location, et l'établissement des différentes garanties pour limiter les risques d'impayés.

L'objectif est de sensibiliser les participants sur les solutions amiables permettant l'apurement de la dette locative et les démarches dématérialisées de la Caf en amont de la procédure judiciaire.

L'animation est assurée conjointement par un technicien de la Caf et une conseillère juriste de l'ADIL. Cette réunion se veut participative et conviviale, les propriétaires-bailleurs présents pourront poser toutes leurs questions.

Contacts :

ADIL57 : 8 Rue Gambetta 57000 METZ – 03 87 50 02 60

CAF de la Moselle : 4 Boulevard du Pontiffroy 57000 METZ -0 810 25 57 10

L'ADIL réunit l'État, le Département, des collectivités locales, Action Logement, la Caisse d'Allocations Familiales, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.  
Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.  
Elle répond chaque année à plus de 9000 consultations sur le logement (questions juridiques, fiscales et financières).